

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S  
MERCREDI 16 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mars, le Conseil d'administration du C.C.A.S de Ville-en-Vermois, dûment convoqué et représenté, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Ville-en-Vermois à 20h30, sous la présidence de Monsieur Jean-François PELLEGRINI, Vice-Président.

Convocation : le 21 février 2022

**Étaient présents** : Mesdames, OSSOLA, COLNOT, BOUTILLIAT, PAPIS, SCHUELLER et Monsieur PELLEGRINI.

**Pouvoirs** : M. GUILLAUME à Mme OSSOLA - Mme BARRAGAN à M. PELLEGRINI

**Excusé** : M. GOSSET

**Secrétaire de séance** : Mme Denise OSSOLA

Monsieur le Vice-Président ouvre la séance à 20H40, puis il demande si le compte rendu 20 octobre 2021 fait l'objet d'observation. Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est adopté.

Après le constat des membres présents, Mme OSSOLA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**1) Thème : Finances locales**

**Sous thème : Décision budgétaire**

**Del. 01/2022 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Monsieur le Vice-Président préside le vote du compte administratif.

**Fonctionnement**

<i>Dépenses</i>	prévu :	4 998.80 €
	réalisé :	3 457.71 €

<i>Recettes</i>	prévu :	4 098.80 €
	réalisé :	3 450.00 €

**Résultat de clôture de l'exercice**

Fonctionnement	1 791.09 €
Résultat global	1 791.09 €

Sur la proposition de M. le Vice-Président, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2021.

**2) Thème : Finances locales**

**Sous thème : Décision budgétaire**

**Del. 02/2022 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Le Trésorier Principal de Saint Nicolas de Port, comptable du CCAS, a communiqué le compte de gestion 2021 ; il constate toutes les opérations passées au cours de l'exercice. Celui-ci est conforme au compte administratif.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité, arrête le compte de gestion 2021 du Trésorier Principal de Saint Nicolas de Port.

### 3) Thème : Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 03/2022 - CONSTATATION ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2021.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : **7.71 €**

- un excédent reporté de : **1 798.80 €**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **1 791.09 €**

**DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT : **1 791.09 €**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : **1 791.09 €**

### 4) Thème : Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 04/2022 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Après avoir délibéré sur la totalité des postes du budget

#### Balance générale

Dépenses	4 991.09 €
Recettes	4 991.09 €

Le Conseil d'Administration, décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif 2022.

### 5) Thème Commande publique

Sous thème : Actes spéciaux et divers

Del. 05/2022 - ADHESION A LA COORDINATION TERRITORIALE DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

M. le Vice-Président donne lecture du courrier du département et présente la charte de fonctionnement de la Coordination Territoriale des Aides Sociales Facultatatives (CTASF). Il propose que le CCAS adhère à ce dispositif pour l'année 2022, pour un montant de 50 € et demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer cette charte.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuve à 6 voix pour et 2 voix contre l'adhésion au CTASF pour 50 €, et autorise Monsieur le Vice-Président à signer la charte.

#### Informations et questions diverses

- ✚ Colis des séniors : A compter de 2022, il est décidé de porter l'âge des bénéficiaires à 66 ans pour arriver à 70 ans.
- ✚ Remerciements de nombreux habitants pour le colis de Noël qui leur a été offert

**Séance levée à 21h40**

Séance du 16 mars 2022

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	Thème	
01/2022	7.1	Décisions budgétaires	Vote du compte administratif 2021
02/2022	7.1	Décisions budgétaires	Vote du compte de gestion
03/2022	7.1	Décisions budgétaires	Constatation et affectation du résultat
04/2022	7.1	Décisions budgétaires	Vote du budget primitif 2022
05/2022	1.7	Actes spéciaux et spécifiques	Adhésion à la coordination territoriale des aides sociales facultatives

**EMARGEMENT**

Anne BARRAGAN	/
Danielle BOUTILLIAT	
Christelle COLNOT	
Anne Marie PAPIS	
Denise OSSOLA	
Annie SCHUELLER	
Franck GOSSET	/
Jean-François GUILLAUME	/
Jean-François PELLEGRINI	